2 octobre 1979 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

INTERVIEW ACCORDEE PAR M. VALERY GISCARD D'ESTAING A DE JEUNES ALLEMANDS, POUR LA 2EME CHAINE DE TELEVISION ALLEMANDE, BONN, LE 2 OCTOBRE 1979

JE PEUX PEUT-ETRE ME PRESENTER. JE M'APPELLE VALERY GISCARD D'ESTAING. JE SUIS NE LE 2 FEVRIER 1926 `DATE` A COBLENCE EN RHENANIE. J'AI FAIT ENSUITE MES ETUDES A PARIS ET A CLERMONT-FERRAND EN AUVERGNE. PUIS J'AI FAIT LA GUERRE EN 1944 - 45 DANS UNE UNITE BLINDEE DE LA 1ERE ARMEE FRANCAISE. APRES QUOI, J'AI FAIT L'ECOLE POLYTECHNIQUE, ECOLE D'INGENIEURS QUE VOUS CONNAISSEZ PEUT-ETRE. ENSUITE L'ECOLE D'ADMINISTRATION `ENA` ET PUIS J'AI ETE ELU DEPUTE AU PARLEMENT FRANCAIS, DU PUY-DE-DOME, QUI EST UN DEPARTEMENT DU CENTRE DE LA FRANCE.

- JE SUIS ENTRE AU GOUVERNEMENT EN 1959 `ANNEE`, C'EST-A-DIRE APRES L'INSTITUTION DE LA VEME REPUBLIQUE, DANS LE PREMIER GOUVERNEMENT DU GENERAL DE GAULLE ET J'ETAIS, A CE MOMENT, LE SECRETAIRE_D_ETAT AUX FINANCES. J'AI ETE ENSUITE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DE 1962 A 1965. J'AI QUITTE LE GOUVERNEMENT A CE MOMENT LA ET J'Y SUIS REVENU EN 1969, QUAND LE PRESIDENT POMPIDOU A ETE ELU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE. J'AI ETE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DE 1969 A 1974.
- EN 1974 `ANNEE`, AU MOIS D'AVRIL, LE PRESIDENT POMPIDOU EST MORT. IL Y A DONC EU DES ELECTIONS, QUI N'ETAIENT PAS PREVUES, A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE. J'AI ETE CANDIDAT.
- VOUS SAVEZ QUE NOTRE SYSTEME ELECTORAL EST DIFFERENT DU VOTRE. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE EN FRANCE EST ELU AU SUFFRAGE UNIVERSEL. J'AI ETE ELU AVEC 13396203 `NOMBRE` VOIX A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE. DEPUIS J'ASSUME CETTE FONCTION ET A CE _TITRE JE PARTICIPE REGULIEREMENT DEUX FOIS PAR AN AUX REUNIONS AU SOMMET ENTRE LES DIRIGEANTS FRANCAIS ET ALLEMANDS. REUNIONS AU SOMMET QUI ONT ETE CREEES PAR LE TRAITE D'AMITIE FRANCO - ALLEMAND DE 1963. JE CROIS AVOIR ASSISTE A 26 OU 27 DES 34 SOMMETS FRANCO - ALLEMANDS. J'AI DONC EU L'OCCASION DE CONNAITRE DEPUIS LONGTEMPS LES RELATIONS DE NOS DEUX PAYS.\

QUESTION.- VOUS SEREZ ENCORE PRESIDENT EN 1981 ?

- REPONSE.- EN 1981 `ANNEE`, IL Y A L'EXPIRATION DU MANDAT DE L'ACTUEL PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, QUI EST UN MANDAT DE SEPT ANS `DUREE`, IL Y AURA DONC DE NOUVELLES ELECTIONS.\

QUESTION.- LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE ONT ETE DES ENNEMIS. CE N'EST PLUS LE CAS ACTUELLEMENT. MAIS A QUOI EST DUE LA REGRESSION DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS EN ALLEMAGNE ET DE L'ALLEMAND EN FRANCE. QUELLE INFLUENCE CELA PEUT-IL AVOIR SUR L'AMITIE FRANCO - ALLEMANDE ?

- REPONSE.- D'ABORD A PROPOS DE CETTE QUESTION D'ENNEMIS HEREDITAIRES. IL EST VRAI QU'IL Y A EU DE LONGS AFFRONTEMENTS ENTRE L'ALLEMAGNE `RFA` ET LA FRANCE. EN REALITE SURTOUT AU XIXEME SIECLE ET AU XXEME SIECLE `EPOQUE`. AUTREFOIS LES RELATIONS ENTRE LES ETATS ALLEMANDS ET LA FRANCE ONT ETE TRES

AUTREFOIS LES RELATIONS ENTRE LES ETATS ALLEMANDS ET LA FRANCE ONT ETE TRES DIFFERENTES. IL Y A EU LONGTEMPS DES ALLIANCES ENTRE CERTAINS ETATS ALLEMANDS ET LA FRANCE, ET AU CONTRAIRE DES HOSTILITES AVEC D'AUTRES. MAIS JE DIRAI DANS LE PASSE LOINTAIN, LES RELATIONS FRANCO - ALLEMANDES ONT ETE TANTOT DES RELATIONS DE COOPERATION, D'AMITIE, D'ALLIANCE MEME ET TANTOT DES RELATIONS DE CONFLIT.
- C'EST EN REALITE DEPUIS LE SIECLE DERNIER QU'IL Y A EU EN EFFET TROIS CONFLITS SANGLANTS, DONT DEUX D'ENTRE EUX ONT CREE DES GUERRES MONDIALES ET QUI ONT ETE DECLENCHEES PRINCIPALEMENT A-PARTIR DE L'HOSTILITE ENTRE L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE. AUJOURD'HUI, NOUS SOMMES A 40 ANS DU DECLENCHEMENT DU DERNIER CONFLIT, ET 40 ANS CA N'EST PAS LOIN. IL Y A DANS CETTE SALLE, Y COMPRIS VOUS-MEMES PEUT-ETRE, DES HOMMES OU DES FEMMES QUI ONT PLUS DE 40 ANS ET QUI DONC SE SOUVIENNENT COMME ENFANT, COMME JE ME SOUVIENS MOI-MEME DE L'ANNONCE DE LA DECLARATION DE LA GUERRE. ET CE QUE CELA REPRESENTAIT POUR NOUS A LA FOIS COMME MENACE, COMME TERREUR, COMME ANNONCE D'UN MONDE NOUVEAU TERRIFIANT.
- AUJOURD'HUI, NOUS PARLONS DE LA MANIERE LA PLUS PACIFIQUE ENTRE GOUVERNEMENTS ET ENTRE PEUPLES. C'EST DONC AU POINT DE VUE HISTORIQUE, A MON AVIS, UNE GRANDE CONQUETE QUE CET ETABLISSEMENT DE LA CONFIANCE ENTRE LE PEUPLE FRANCAIS ET LE PEUPLE ALLEMAND. CONFIANCE QUI EST TRES PROFONDE POUR LE PEUPLE FRANCAIS. LES SONDAGES QUI SONT FAITS PERIODIQUEMENT DONNENT DES INDICATIONS : ON DEMANDE AUX FRANCAIS QUEL EST LE PEUPLE D'EUROPE DUQUEL VOUS VOUS SENTEZ LE PLUS PROCHE DU MONDE. IL Y A QUELQUES ANNEES C'ETAIT LE PEUPLE AMERICAIN, C'ETAIT LE PEUPLE BRITANNIQUE. A L'HEURE ACTUELLE DANS TOUS LES SONDAGES, LES FRANCAIS REPONDENT : LE PEUPLE ALLEMAND, POUR LA PREMIERE FOIS EN REALITE DE LEUR HISTOIRE. CECI MONTRE QU'IL Y A VERITABLEMENT UNE ENTENTE, UNE COMPREHENSION POPULAIRE ENTRE L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE.\
`REPONSE`
- ALORS VOUS M'INTERROGEZ SUR-LE-PLAN DE LA CULTURE. IL EST VRAI QUE SUR-LE-PLAN DE LA CULTURE, NOUS APPRENONS INSUFFISAMMENT LA LANGUE DES UNS ET DES AUTRES. QUAND NOUS L'APPRENONS, NOUS LA PARLONS PEU. C'EST MON CAS. J'AI APPRIS L'ALLEMAND A L'ECOLE, ET J'UTILISE ACTUELLEMENT CET INSTRUMENT PRESQUE PERFECTIONNE. A L'HEURE ACTUELLE IL Y A ENVIRON UN PEU PLUS D'UN MILLION JE CROIS QUE C'EST 1100000 `NOMBRE` JEUNES FRANCAIS QUI APPRENNENT L'ALLEMAND. IL DOIT Y AVOIR EGALEMENT UN PEU PLUS D'UN MILLION DE JEUNES ALLEMANDS QUI APPRENNENT LE FRANCAIS. CELA REPRESENTE AU TOTAL 20 % `STATISTIQUE` DES CLASSES DE LA JEUNESSE, PARCE QUE TOUS LES JEUNES N'APPRENNENT PAS DE LANGUES OU N'APPRENNENT PAS COMPLETEMENT. MAIS CE QUI EST INTERESSANT, C'EST QU'EN FRANCE IL Y A UNE CERTAINE PROPORTION DE FRANCAIS QUI APPRENNENT L'ALLEMAND COMME PREMIERE LANGUE ET IL Y EN A UNE PROPORTION FORTE : 1
-3 QUI APPRENNENT L'ALLEMAND COMME DEUXIEME LANGUE. ALORS QU'EN ALLEMAGNE FEDERALE `RFA`, IL Y A TRES PEU DE JEUNES ALLEMANDS QUI APPRENNENT LE FRANCAIS COMME PREMIERE LANGUE, TRES PEU. IL Y EN A PAR CONTRE BEAUCOUP PLUS QUI L'APPRENNENT COMME SECONDE LANGUE. QUELLE EST LA RAISON ? C'EST L'IMPORTANCE PRISE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES DE TOUTES ESPECES PAR LA PRATIQUE DE L'ANGLAIS, CE N'EST DONC PAS UN REFUS DES UNS OU DES AUTRES DE CONNAITRE NOTRE LANGUE OU NOTRE CULTURE, C'EST PLUTOT LA COMMODITE QUI EST OFFERTE PAR L'ETUDE ET LA PRATIQUE DE L'ANGLAIS. NEANMOINS JE CROIS QU'IL SERAIT TRES GRAVE QU'IL N'Y AIT PAS ENTRE NOS DEUX PAYS UNE CONNAISSANCE CULTURELLE PLUS PROFONDE. NOUS EN PARLIONS TOUT A L'HEURE AVEC LES MINISTRES RESPONSABLES. NOUS OBSERVONS UNE CERTAINE

AUGMENTATION DE LA PROPORTION DE CEUX QUI APPRENNENT L'ALLEMAND EN FRANCE ET LE FRANCAIS EN ALLEMAGNE. MAIS VOUS AVEZ RAISON, IL FAUT ALLER PLUS LOIN.
- QUESTION.- EST-CE QU'IL S'AGIT D'UN DECLIN DE L'INTERET MUTUEL DES DEUX PEUPLES ?
- REPONSE.- NON, JE CROIS QUE C'EST UNE QUESTION DE COMMODITE DANS L'ENSEMBLE DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES. IL EST CERTAIN QUE POUR UN JEUNE ALLEMAND, POUR UN JEUNE FRANCAIS, POSSEDER L'USAGE DE L'ANGLAIS AU POINT_DE VUE PROFESSIONNEL, LUI DONNE UN CERTAIN NOMBRE D'AVANTAGES OU DE FACILITES. DONC CE N'EST PAS A-PARTIR D'UN JUGEMENT SUR NOS CULTURES, C'EST A-PARTIR D'UN JUGEMENT SUR LES FACILITES QUI PEUVENT ETRE OBTENUES PAR UNE AUTRE LANGUE. MAIS JE VOUS REPETE, CONTRAIREMENT A L'INFORMATION QUE VOUS AVIEZ, A L'HEURE ACTUELLE LE MOUVEMENT EST PLUTOT POSITIF.\
QUESTION.- AVEZ-VOUS PEUR DES ALLEMANDS ET PARTICULIEREMENT DES VIEUX ALLEMANDS ? JE ME REFERE AUX DIFFERENTS ARTICLES DANS LA PRESSE FRANCAISE ?
- REPONSE.- LA FRANCE EST UNE DEMOCRATIE PLURALISTE COMME L'ALLEMAGNE FEDERALE `RFA`, C'EST-A-DIRE UN PAYS DANS LEQUEL BEAUCOUP D'OPINIONS S'EXPRIMENT. CE QUI EST IMPORTANT, C'EST DE SAVOIR SI CES OPINIONS SONT TRES REPRESENTATIVES OU SI AU CONTRAIRE ELLES REPRESENTENT UN COURANT MINORITAIRE DE L'OPINION PUBLIQUE. IL Y A EU EN EFFET A PLUSIEURS REPRISES DES EXPRESSIONS DE CRAINTES ET PARFOIS MEME DES EXPRESSIONS D'HOSTILITE VIS-A-VIS DE L'ALLEMAGNE FEDERALE DANS LA POLITIQUE FRANCAISE. LA QUESTION IMPORTANTE EST DE SAVOIR : EST-CE QUE CES POSITIONS ETAIENT APPROUVEES PAR UNE PROPORTION IMPORTANTE DE LA POPULATION ? ET MA REPONSE EST TOUT A FAIT CLAIRE : NON.
- D'AILLEURS LORSQU'IL Y A EU AU DEBUT, TOUT-A-FAIT AU DEBUT DE LA CAMPAGNE `ELECTORALE` DES ELECTIONS EUROPEENNES `PARLEMENT_EUROPEEN`, PAS AU MOMENT DE LA CAMPAGNE OFFICIELLE, UN CERTAIN TON DE MEFIANCE OU D'HOSTILITE VIS-A-VIS DE L'ALLEMAGNE FEDERALE, DES LE DEBUT J'AI PUBLIQUEMENT INDIQUE QUE JE VOYAIS RESURGIR UN THEME QUI ETAIT DANGEREUX, DEPLACE DANS LE MONDE MODERNE, QUI ETAIT LA RENAISSANCE D'UNE RIVALITE OU D'UN ANTI-GERMANISME. CELA A SUFFI POUR QUE CE THEME DE CAMPAGNE S'ARRETE. AUTREMENT DIT, CELA MONTRAIT BIEN QUE DES QUE L'ON CONDAMNAIT UNE TELLE ATTITUDE, L'OPINION PUBLIQUE N'ACCEPTAIT PAS QUE L'ON DONNE UN TEL TON A UNE CAMPAGNE. FINALEMENT, CE SENTIMENT NE S'EST PAS EXPRIME DANS LA CAMPAGNE EUROPEENNE.
- EN CE QUI ME CONCERNE, JE N'EPROUVE AUCUNE CRAINTE A CET EGARD. JE CROIS QUE LES EVENEMENTS QUI SE SONT PASSES, EVENEMENTS DOULOUREUX ET EVENEMENTS TRAGIQUES, ONT CREE EN EUROPE UNE SITUATION NOUVELLE ET QUE CETTE SITUATION NOUVELLE NE COMPORTE PLUS LES MENACES ET LES CRAINTES DU PASSE. NEANMOINS, IL EST IMPORTANT, DANS LA VIE DE L'EUROPE, QU'ENTRE L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE IL Y AIT UN RAPPORT D'INFLUENCE ET DE PUISSANCE QUI SOIT SATISFAISANT. ET UN DES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE QUE NOUS POURSUIVONS, NOTAMMENT SUR-LE-PLAN ECONOMIQUE, C'EST QUE LA PUISSANCE ECONOMIQUE DE LA FRANCE, LA PUISSANCE ECONOMIQUE DE L'ALLEMAGNE FEDERALE SOIENT DU MNEME ORDRE DE GRANDEUR, POUR QU'IL N'Y AIT PAS DE L'UNE VIS-A-VIS DE L'AUTRE UN SENTIMENT PRECISEMENT DE MEFIANCE OU D'INQUIETUDE.\
QUESTION.- LA DIVISION DE L'ALLEMAGNE EST-ELLE UNE CONDITION DE L'AMITIE FRANCO - ALLEMANDE ?
- REPONSE.- LA DIVISION DE L'ALLEMAGNE EST NEE DES CONSEQUENCES DE LA GUERRE. C'EST LA GUERRE QUI A ABOUTI A CETTE DIVISION ACTUELLE DE L'ALLEMAGNE. VIS-A-VIS DE CETTE DIVISION, IL Y A DANS LA POPULATION ALLEMANDE UNE ASPIRATION A RETROUVER UNE CERTAINE FORME D'UNITE DE LA NATION

UNE ASPIRATION A RETROUVER UNE CERTAINE FORME D'UNITE DE LA NATION ALLEMANDE. NATURELLEMENT CHACUN COMPREND CETTE ASPIRATION.
- QUAND ON REGARDE LA SITUATION TELLE QU'ELLE EST, ON S'APERCOIT QUE LES CIRCONSTANCES ACTUELLES N'OFFRENT PAS DE POSSIBILITES DE MODIFIER LA SITUATION TELLE QU'ELLE EXISTE, CAR CETTE SITUATION A DES CONSEQUENCES SUR-LE-PLAN A LA FOIS DE L'ORGANISATION POLITIQUE DE L'EUROPE ET EN MEME TEMPS DE LA SECURITE EN EUROPE. L'ORGANISATION POLITIQUE DE L'EUROPE : L'ALLEMAGNE FEDERALE `RFA` EST ENTREE DANS UNE ORGANISATION POLITIQUE QUI EST LA COMMUNAUTE_ECONOMIQUE_EUROPEENNE `CEE`. CELLE-CI EST BATIE ET CONTINUE A S'ORGANISER TOUS LES JOURS. L'ALLEMAGNE DE L'EST `RDA` EST AU CONTRAIRE ORIENTEE DANS UNE DIRECTION DIFFERENTE. SI L'ON PREND LES PROBLEMES DE LA SECURITE DE L'EUROPE DE L'OUEST, CETTE SECURITE EST ORGANISEE AUTOUR D'UNE ALLIANCE, ET LA SECURITE DE L'EUROPE DE L'EST, COMPRENANT LA PARTIE ORIENTALE DE L'ALLEMAGNE, EST ORGANISEE A-PARTIR D'UNE AUTRE ALLIANCE. LORSQUE L'ON VOIT LES FAITS TELS QU'ILS SONT SUR-LE-PLAN DE L'ORGANISATION POLITIQUE ET SUR-LE-PLAN DE LA SECURITE, ON VOIT QU'IL N'Y A PAS DE POSSIBILITE A L'HEURE ACTUELLE DE MODIFIER FONDAMENTALEMENT CETTE SITUATION. COMMENT CONCILIER CETTE SITUATION ET CETTE ASPIRATION DE LA NATION ALLEMANDE A RETROUVER UNE SITUATION DIFFERENTE ? JE CROIS QU'IL FAUT VOIR, IL FAUT IMAGINER UNE EVOLUTION DANS L'AVENIR ET CELA SUPPOSE UNE EVOLUTION QUI INTERESSE TOUTE L'EUROPE.
- JE NE CROIS PAS QU'IL Y AIT DE SOLUTION QUI PUISSE ETRE RECHERCHEE A-PARTIR DE CE QUE J'APPELLERAI UNE EVOLUTION LOCALE DU PROBLEME. JE NE LE CROIS PAS ET J'AI LA FRANCHISE DE LE DIRE. PAR CONTRE, J'ESPERE QUE LE TEMPS PASSANT, CETTE EUROPE, QUI EST ACTUELLEMENT DIVISEE, CONNAITRA UNE AUTRE FORME DE RELATIONS, UNE AUTRE FORME D'ORGANISATION. A CE MOMENT-LA, IL SERA POSSIBLE D'ENVISAGER LA MANIERE DONT LES PARTIES SEPAREES DE LA NATION ALLEMANDE POURRONT SE RETROUVER SOUS LE MEME TOIT. J'EMPLOIE UNE EXPRESSION IMAGEE PARCE QUE JE NE CROIS PAS QU'IL FAILLE, A L'HEURE ACTUELLE, RECHERCHER DES SOLUTIONS POLITIQUES A CE PROBLEME. JE CROIS QU'IL FAUT AU CONTRAIRE IMAGINER DES SOLUTIONS CONCERNANT L'UNITE, LA PERSONNALITE, LA CULTURE DE LA NATION ALLEMANDE DANS UNE ORGANISATION DE L'EUROPE A VENIR QUI SERAIT DIFFERENTE DE L'ORGANISATION ACTUELLE.
- QUESTION.- LA FRANCE NE PEUT-ELLE ETRE SOLIDAIRE DE L'ASPIRATION DES ALLEMANDS A LA REUNIFICATION ?
- REPONSE.- NON, LA FRANCE N'A PAS A SE DECLARER SOLIDAIRE DE TELS OU TELS OBJECTIFS. IL EXISTE ACTUELLEMENT UNE ORGANISATION POLITIQUE, UN ENSEMBLE DE TEXTES OU D'ATTITUDES. COMME JE VOUS L'AI DIT, IL N'Y A PAS DE POSSIBILITES CONCRETES DE MODIFIER PROFONDEMENT CETTE ORGANISATION POLITIQUE, NI SUR_LE_PLAN DE LA SECURITE. IL FAUT AVOIR LA FRANCHISE DE LE DIRE. PAR CONTRE, LA FRANCE, LE PEUPLE FRANCAIS COMPREND L'ASPIRATION DE LA NATION ALLEMANDE A RETROUVER SON UNITE, ET JE VOUS REPETE, CA N'EST PAS A L'HEURE ACTUELLE, PAR DES ACTIONS DE POLITIQUE IMMEDIATE, OU DES ACTIONS SUR LES ORGANISATIONS POLITIQUES EXISTANTES QU'UN TEL RESULTAT PEUT ETRE OBTENU. ET JE VOUS RAPPELLE QUE C'EST UNE CONSEQUENCE DE LA GUERRE.\
QUESTION.- N'EST-IL PAS POSSIBLE DE FAIRE DAVANTAGE POUR LES DROITS DE L'HOMME ? QUELLE EST LA POSITION DE LA FRANCE A CET EGARD ?
- REPONSE.- IL Y A DANS L'OPINION FRANCAISE LA MEME PREOCCUPATION QUE LA VOTRE. UNE DES INSATISFACTIONS DE L'OPINION FRANCAISE C'EST LE FAIT QU'IL NE SOIT PAS POSSIBLE DE FAIRE PLUS EN_FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME. IL Y A FONDAMENTALEMENT CETTE PREOCCUPATION.
- VOUS ME PERMETTEZ DE DISTINGUER LA SITUATION DANS L'ENSEMBLE DU MONDE ET LA SITUATION EN EUROPE. DANS L'ENSEMBLE DU MONDE, LA GRANDE DIFFICULTE, C'EST QUE LA REGLE INTERNATIONALE, C'EST LE FAIT QUE LES PAYS SOUVERAINS

C'EST QUE LA REGLE INTERNATIONALE, C'EST LE FAIT QUE LES PAYS SOUVERAINS INDEPENDANTS FIXENT EUX-MEMES LES REGLES DE LEUR VIE INTERIEURE ET ON A RELATIVEMENT PEU DE MOYENS D'INTERVENIR. LORSQUE L'ON ESSAIE D'INTERVENIR, ON SOULEVE TRES SOUVENT - LE PRESIDENT CARTER EN A FAIT L'EXPERIENCE - DES REACTIONS NEGATIVES DE LA PART DES PAYS CONCERNES. IL EST TRES IMPORTANT POUR NOUS DE FAIRE D'ABORD APPARAITRE LA PREOCCUPATION DES DROITS DE L'HOMME. C'EST RELATIVEMENT FACILE D'ETRE EXEMPLAIRE DU POINT DE VUE DES DROITS DE L'HOMME ET CELA _COMPTE DONC D'ETRE TRES ATTENTIF A CE QUE TOUTES NOS PROCEDURES LEGALES, JUDICIAIRES, ETC. SOIENT EXEMPLAIRES DU POINT DE VUE DES DROITS DE L'HOMME. IL EST EGALEMENT IMPORTANT, LORSQUE DES CIRCONSTANCES LE PERMETTENT, SOIT D'EXERCER UNE INFLUENCE, SOIT DE DEFENDRE UNE INITIATIVE POUR REGLER UNE SITUATION OU POUR EXERCER UNE PRESSION SUR UN PAYS. MAIS MALHEUREUSEMENT, CONTRAIREMENT A CE QUE CROIT NOTRE OPINION PUBLIQUE, NOUS N'AVONS PAS LE POUVOIR DE RETABLIR UNE SITUATION FAVORABLE DES DROITS DE L'HOMME DANS UN PAYS LOINTAIN. NOUS AVONS VU LA SITUATION DU CAMBODGE. NOUS N'AVONS PAS DE MOYENS DE RETABLIR UNE SITUATION DES DROITS DE L'HOMME. NOUS POUVONS CRITIQUER, NOUS POUVONS PORTER DES JUGEMENTS, MALHEUREUSEMENT NOUS NE POUVONS PAS LES RETABLIR NOUS-MEMES. DONC JE CROIS QU'IL FAUT AFFIRMER NOTRE PREOCCUPATION, ETRE EXEMPLAIRE NOUS-MEMES, ET CHAQUE FOIS QUE NOUS EN AVONS L'OCCASION ESSAYER D'ABOUTIR A UN RESULTAT POSITIF.

- EN EUROPE, C'EST DIFFERENT, PARCE QU'EN EUROPE, NOUS AVONS NEGOCIE CE QUE L'ON APPELLE, VOUS LE SAVEZ, L'ACTE FINAL D'HELSINKI.

- C'EST UNE NEGOCIATION QUI A ETE TRES LONGUE, QUI A ETE DIFFICILE.

- QUAND NOUS L'AVONS SIGNE, CET ACTE D'HELSINKI `CSCE`, LE CHANCELIER SCHMIDT ETAIT AVEC MOI A HELSINKI. LA PRESSE A DIT QUE CET ACTE N'AVAIT PAS DE SIGNIFICATION, QUE FINALEMENT C'ETAIT UN FAUX SEMBLANT. J'OBSERVE TOUT DE MEME QUE LORSQU'IL Y A DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME EN EUROPE, ON PEUT INVOQUER CET ACTE D'HELSINKI, ON PEUT TOUT DE MEME ENTREPRENDRE UN CERTAIN NOMBRE DE DEMARCHES ET OBTENIR CERTAINS RESULTATS. ET QUAND VOUS REGARDEZ LA REALITE DES DROITS DE L'HOMME EN EUROPE, ELLE N'EST PAS SATISFAISANTE, MAIS ELLE A CONNU CERTAINS PROGRES ET NOUS POUVONS AIDER A CE PROGRES. IL EST TOUJOURS TRES DIFFICILE DE FAIRE SON PROPRE ELOGE, DONC EXCUSEZ-MOI SI JE VAIS LE FAIRE UN INSTANT, MAIS PAR EXEMPLE, DANS LE CAS DES DROITS DE L'HOMME POUR LES CITOYENS D'ORIGINE ALLEMANDE QUI ETAIENT EN POLOGNE, IL A FALLU ABOUTIR A UN ACCORD ET AU MOMENT OU CET ACCORD A ETE NEGOCIE, LE CHANCELIER SCHMIDT M'A DEMANDE SI JE POUVAIS L'AIDER AUPRES DES DIRIGEANTS POLONAIS POUR FACILITER LA CONCLUSION DE CET ACCORD. JE L'AI FAIT DIRECTEMENT, PERSONNELLEMENT, EN SOULIGNANT L'IMPORTANCE POLITIQUE ET HUMAINE QU'IL Y AVAIT A CE QUE CE PROBLEME SOIT REGLE. NOUS AVONS DONC QUELQUES MOYENS D'AGIR CONCERNANT CES DROITS DE L'HOMME EN EUROPE ET IL EST IMPORTANT QUE NOUS CONTINUIONS A AGIR ENSEMBLE.\

QUESTION.- COMMENT LA FRANCE VOIT-ELLE SES RELATIONS AVEC DES PAYS COMME CENTRAFRIQUE DE BOKASSA, L'IRAN DE KHOMEINY OU LE ZAIRE DE MOBUTU, QUI LUI FOURNISSENT DES MATIERES PREMIERES, MAIS OU LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME SONT LEGION ?

- REPONSE.- NOUS NE POUVONS PAS, DANS-LE-CADRE DE CETTE EMISSION PASSER EN-REVUE TOUTES LES SITUATIONS POLITIQUES PARTICULIERES DANS LES ETATS DU MONDE. CE N'EST PAS L'OBJET DE CETTE EMISSION, CE N'EST PAS UNE CONFERENCE_DE_PRESSE SUR LA POLITIQUE ETRANGERE DE LA FRANCE. JE VOUDRAIS SIMPLEMENT VOUS RENDRE ATTENTIFS A UN POINT TOUT A FAIT PRECIS. C'EST QU'IL FAUT REGARDER AVEC SOIN LES SITUATIONS AVANT D'EMETTRE UN JUGEMENT : PAR EXEMPLE EN CE QUI CONCERNE L'AYATOLLAH KHOMEINY, NOUS L'AVONS ACCUEILLI.

POURQUOI A PARIS ? PARCE QUE C'ETAIT UN REFUGIE POLITIQUE. NOUS NE L'AVONS PAS DU TOUT ACCUEILLI PARCE QUE NOUS FAISIONS UN CALCUL CONCERNANT NOTRE APPROVISIONNEMENT EN PETROLE PAR UN FUTUR REGIME QUI D'AILLEURS N'EXISTAIT PAS, CAR LORSQU'IL EST ARRIVE EN FRANCE C'ETAIT LE REGIME DU CHAH QUI ETAIT AU POUVOIR. ON POUVAIT FAIRE DES HYPOTHESES, MAIS IL N'Y AVAIT PAS DE CHANGEMENT DE REGIME. DONC NOUS AVONS ACCUEILLI L'AYATOLLAH KHOMEINY EN REALITE PARCE QUE C'ETAIT UN REFUGIE POLITIQUE. LA QUESTION QUI SE POSAIT A NOUS ETAIT DE SAVOIR SI NOUS DEVIONS L'EXPULSER COMME UN REFUGIE POLITIQUE, LE CONDUIRE A LA FRONTIERE OU SI, AU CONTRAIRE, NOUS DEVIONS CONSIDERER QU'IL ETAIT LA SUR NOTRE SOL ET QU'IL SUBISSAIT LA LOI COMMUNE, C'EST-A-DIRE CELLE DES REFUGIES POLITIQUES. DONC NOUS L'AVONS ACCUEILLI NON PAS PAR CALCUL, JE PEUX VOUS LE DIRE, MAIS PARCE QU'IL ETAIT DANS LA SITUATION DE REFUGIE POLITIQUE. NOUS LUI AVONS D'AILLEURS RAPPELE A PLUSIEURS REPRISES QU'IL CONVENAIT QU'IL SE CONFORME AUTANT QUE POSSIBLE AUX REGLES EN_VIGUEUR A CET EGARD.\
VOUS PRENEZ LE CAS D'UN AUTRE PAYS COMPLETEMENT DIFFERENT QUI EST LA CENTRAFRIQUE. IL Y AVAIT LA UNE DICTATURE SANGLANTE, ET VENANT DE L'INTERIEUR DE CE PAYS, IL Y AVAIT UN APPEL D'UN CERTAIN NOMBRE DE CATEGORIES, TRES NOMBREUSES, QUI NOUS DISAIENT : NOUS N'ARRIVONS PAS A NOUS DEBARRASSER DE CETTE DICTATURE SANGLANTE `BOKASSA`. SI NOUS LE FAISONS, EST-CE QUE VOUS NOUS AIDEREZ ?
- EST-CE QUE, AU POINT_DE_VUE DES DROITS DE L'HOMME, IL CONVENAIT DE DIRE, CA NE NOUS INTERESSE PAS, VOUS ETES LOIN, CELA FAIT QUATORZE ANS QUE CA DURE, VOUS N'AVEZ QU'A CONTINUER OU EST-CE QU'IL FALLAIT, AU CONTRAIRE, DIRE : SI EN EFFET VOUS CHASSEZ CETTE DICTATURE SANGLANTE, EH BIEN VOUS POURREZ COMPTER AU DEBUT POUR UN CERTAIN TEMPS SUR UNE CERTAINE SECURITE QUE NOUS APPORTERONS. CELA A ETE AU CONTRAIRE A MON AVIS L'EXEMPLE MEME DE L'ACTION QUI S'INSPIRAIT D'UNE PREOCCUPATION EN-MATIERE DES DROITS DE L'HOMME. JE VOUS DEMANDE D'ETRE TRES ATTENTIFS AUX SITUATIONS PARCE QUE LORSQU'ON LES REGARDE DANS LEURS DETAILS, ON ARRIVE A DES CONCLUSIONS QUI SONT SOUVENT DIFFERENTES DE CELLES DU JUGEMENT A PRIORI.\
QUESTION.- POURQUOI LA FRANCE ENTRETIENT-ELLE UNE FORCE MILITAIRE A_L_ETRANGER ?
- REPONSE.- VOUS PARLEZ DE L'EXISTENCE DE NOS MOYENS D'INTERVENTION MILITAIRE. NOUS AVONS UNE ORGANISATION MILITAIRE QUI RESSEMBLE A CELLE DE LA PLUPART DES PUISSANCES, C'EST-A-DIRE QUE NOUS AVONS D'UNE_PART UNE FORCE DE DISSUASION, QUI EST UNE FORCE NUCLEAIRE, PUIS NOUS AVONS DES FORCES CONVENTIONNELLES, COMME PAR EXEMPLE L'ALLEMAGNE FEDERALE `RFA`. CE SONT DES FORCES DE MANOEUVRE. ET PUIS NOUS AVONS TOUJOURS EU EN FRANCE DES FORCES AEROPORTEES D'UNE CERTAINE IMPORTANCE ET QUI TENAIENT AU FAIT QUE DANS LE PASSE NOUS AVIONS ETE CONDUITS A AVOIR DES ACTION LOINTAINES.
- A L'HEURE ACTUELLE DANS LE MONDE, LA SITUATION EST TOUT A FAIT DIFFERENTE. JE PENSE NEANMOINS QU'IL EST UTILE ET IMPORTANT DE SE DIRE QU'IL Y A DES SITUATIONS VIS-A-VIS DESQUELLES ON NE SE TROUVERAIT PAS DEMUNIS DE TOUT MOYEN D'ACTION, ET C'EST POURQUOI DISPOSANT DE CES FORCES, QUI EXISTENT, NOUS AVONS PENSE QU'IL ETAIT IMPORTANT DE LES CONSERVER ET DE LES ORGANISER. CE N'EST PAS QUE NOUS AYONS L'INTENTION SYSTEMATIQUE DE LES UTILISER, MAIS CELA VEUT DIRE QU'IL PEUT Y AVOIR DANS LE MONDE A VENIR DES SITUATIONS OU IL EST BON POUR UN PAYS D'EUROPE DE POUVOIR DISPOSER DE MOYENS QUI PERMETTENT DE DEFENDRE SES INTERETS AU LOIN.\
QUESTION.- CETTE FORCE MILITAIRE NE FAIT-ELLE PAS DE LA FRANCE UN SECOND CUBA ?
- REPONSE.- C'EST TOUT A FAIT DIFFERENT. D'ABORD LES ORDRES DE GRANDEURS NE

- REPONSE.- C'EST TOUT A FAIT DIFFERENT. D'ABORD LES ORDRES DE GRANDEURS NE SONT PAS DU TOUT LES MEMES. EN FAIT, LORSQUE L'ON PARLE DE FORCES D'INTERVENTION EN FRANCE, IL S'AGIT SOUVENT DE QUELQUES CENTAINES D'HOMMES ALORS QUE LORSQU'IL S'AGIT DE CUBA, IL S'AGIT DE PLUSIEURS MILLIERS, PARFOIS MEME DIZAINES DE MILLIERS D'HOMMES. DONC CE N'EST PAS DU TOUT LE MEME ORDRE DE GRANDEUR. D'AUTRE_PART, NOS FORCES N'ONT PRATIQUEMENT JAMAIS PARTICIPE A DES ACTIONS DE COMBAT PERMANENTES, ELLES SONT VENUES DANS UNE CIRCONSTANCE PRECISE, PARCE QU'IL Y AVAIT UNE SITUATION DRAMATIQUE, PORTER SECOURS A CETTE SITUATION DRAMATIQUE.
- LORS DE LA DERNIERE INTERVENTION QUI A EU _LIEU EN REPONSE AUX BESOINS DE SECURITE DU NOUVEAU REGIME DE LA CENTRAFRIQUE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS-UNIES ETAIT REUNIE. IL N'Y A PAS EU UN ETAT AFRICAIN QUI A PROTESTE, PARCE QUE CHACUN CONNAISSAIT LA REALITE DU REGIME DICTATORIAL DE L'AFRIQUE CENTRALE ET PERSONNE NE SE REJOUISSAIT DE PENSER QUE CE REGIME ALLAIT SURVIVRE PENDANT LONGTEMPS. DITES-VOUS QUE LA FRANCE N'A PAS DU TOUT L'INTENTION D'AVOIR DES INTERVENTIONS PERMANENTES EN AFRIQUE OU AILLEURS, MAIS ELLE A, EN EFFET, ETE CONDUITE A REPONDRE A DES SITUATIONS PARTICULIERES ET ELLE L'A FAIT A LA DEMANDE DES GOUVERNEMENTS ET DES POPULATIONS INTERESSEES.
- JE CITERAI UN CAS QUI EST PARTICULIEREMENT EDIFIANT : C'EST LE CAS DU TCHAD. NOUS AVONS ANNONCE NOTRE VOLONTE DE RETIRER NOS FORCES, ET CE SONT LES AUTORITES QUI SONT EN_PLACE, AUTORITES QUI ELLES-MEMES JADIS APPARTENAIENT AU CONTRAIRE A DES TENDANCES TRES DIFFERENTES, QUI ONT PROTESTE A PLUSIEURS REPRISES ET QUI DISENT : "MAIS NON, NE RETIREZ PAS VOS FORCES, NOUS SAVONS TRES BIEN QUE C'EST UN ELEMENT SIMPLEMENT DE SECURITE, QU'ELLES NE PARTICIPENT PAS DU TOUT A LA VIE POLITIQUE LOCALE ET ATTENDEZ QUE NOUS DEMANDIONS QU'ELLES PARTENT". S'IL Y A A L'HEURE ACTUELLE ENCORE DES FORCES FRANCAISES AU TCHAD, CE N'EST PAS PARCE QUE LA FRANCE LE DEMANDE, C'EST PARCE QUE LOCALEMENT LES AUTORITES ONT DEMANDE DE LES MAINTENIR.\
QUESTION.- VOTRE POLITIQUE AFRICAINE N'EST-ELLE PAS DICTEE AVANT TOUT PAR LA NECESSITE DE VOUS APPROVISIONNER EN MATIERES PREMIERES ?
- REPONSE.- LES RELATIONS FRANCO - ALLEMANDES DEBORDENT LARGEMENT LES PROBLEMES DONT NOUS PARLONS A L'HEURE ACTUELLE. IL ETAIT BON QUE CERTAINES QUESTIONS SOIENT POSEES. NATURELLEMENT, JE SOUHAITERAIS QU'IL Y EN AIT D'AUTRES. JE VOUDRAIS VOUS RAPPELER SIMPLEMENT QUE LES PAYS AFRICAINS EN QUESTION SONT LES PLUS PAUVRES DU MONDE. VOUS N'AVEZ QU'A VOUS RENSEIGNER, PRENDRE DES STATISTIQUES ET NON PAS LIRE TEL OU TEL TEXTE POLEMIQUE. LE TCHAD, LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, SONT PARMI LES 24 PAYS LES PLUS PAUVRES DU MONDE DANS LESQUELS IL N'Y A PRATIQUEMENT AUCUNE RESSOURCE, OU LA POPULATION VIT ACTUELLEMENT DE NOTRE AIDE. IL EST VRAI QUE NOUS AVONS UNE PRESENCE MILITAIRE MAIS NOUS SOMMES LES SEULS A FAIRE PARVENIR LES RESSOURCES QUI PERMETTENT A CES PAYS DE SURVIVRE.
- L'IDEE QUE NOUS ALLONS Y RECHERCHER DES AVANTAGES ECONOMIQUES EST A LA FOIS INJURIEUSE ET STUPIDE. SI ON PREND LE CAS DU ZAIRE, VOUS N'AVEZ QU'A REGARDER QUELLE EST LA PART DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS AU ZAIRE. LA FRANCE VIENT TRES LOIN. LES PREMIERS PAYS, CONCERNANT LES INVESTISSEMENTS ETRANGERS AU ZAIRE, C'EST LA BELGIQUE, C'EST LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, C'EST LA REPUBLIQUEFEDERALE D'ALLEMAGNE `RFA` ET LA FRANCE VIENT LOIN DERRIERE £ DONC NOUS NE DEFENDIONS PAS DES INTERETS MERCANTILES.
- DERNIERE OBSERVATION : VOUS AVEZ ETE, JE CROIS, MONSIEUR, EN TANZANIE. EH BIEN RECEMMENT LA TANZANIE EST INTERVENUE EN OUGANDA DE FACON A CONTRIBUER A LA CHUTE DU PRESIDENT AMIN DADA, ET LES TANZANIENS QUI SONT COMPTES PARMI LES PAYS PROGRESSISTES DE L'AFRIQUE, N'ONT PAS HESITE NON

COMPTES PARMI LES PAYS PROGRESSISTES DE L'AFRIQUE, N'ONT PAS HESITE NON PLUS A PORTER LEUR _CONCOURS DANS UN PAYS EXTERIEUR PARCE QU'IL S'AGISSAIT D'Y ELIMINER UNE TYRANIE OPPRESSIVE. CECI S'EST PRODUIT IL Y A SIX MOIS. EST-CE QUE LES TROUPES TANZANIENNES SONT PARTIES ? NON. ELLES SONT TOUJOURS LA ET EST-CE QUE, A L'HEURE ACTUELLE, ON A PU RESTAURER EN OUGANDA UN REGIME QUI FONCTIONNE DE FACON SATISFAISANTE ET POUR LE BIEN DE LA POPULATION ? PAS ENCORE. CELA VEUT SIMPLEMENT DIRE QUE CES OPERATIONS SONT DIFFICILES ET QUE LORSQUE L'ON APPORTE UNE CONTRIBUTION AU DENOUEMENT D'UNE CRISE DE CETTE _NATURE, IL FAUT SAVOIR QUE CELA SUPPOSE UNE CERTAINE PATIENCE, TENIR _COMPTE DES REALITES DU PAYS.\
QUESTION.- DANS QUELLE MESURE LA FRANCE EST-ELLE DISPOSEE A REDUIRE SON POTENTIEL MILITAIRE ET A PARTICIPER AUX NEGOCIATIONS SALT III ?
- REPONSE.- JE N'AI PAS DIT LE MOT UTOPIE. J'AI DIT QUE DANS L'_ETAT DES REALITES ACTUELLES CE N'ETAIT PAS UN RESULTAT QUI POUVAIT ETRE _RECHERCHE A-PARTIR DE LA SITUATION POLITIQUE OU LA SITUATION DE SECURITE EXISTANTE. MAIS J'AI INDIQUE QU'IL POURRAIT Y AVOIR UNE EVOLUTION GENERALE DE L'EUROPE QUI PERMETTE DE S'ORIENTER DANS CETTE DIRECTION. CETTE EVOLUTION VA DANS LE SENS DE LA DETENTE £ C'EST POURQUOI LA DETENTE EST UN ELEMENT FONDAMENTAL DE NOTRE POLITIQUE.
- NOUS AVONS, COMME D'AILLEURS L'ALLEMAGNE FEDERALE, DES CONTACTS FREQUENTS AVEC LES DIRIGEANTS SOVIETIQUES DANS-LE-CADRE DE LA POLITIQUE DE LA DETENTE. NOUS AVONS ETE AMENES A FAIRE DES PROPOSITIONS CONCERNANT LA _RECHERCHE DU DESARMEMENT EN EUROPE £ ET NOUS AVONS PROPOSE UNE CONFERENCE SUR LE DESARMEMENT EN EUROPE QUI INTERESSERAIT TOUS LES ETATS D'EUROPE ET TOUS LES ETATS QUI ONT DES FORCES EN EUROPE. C'EST-A-DIRE LA TOTALITE DES ETATS EUROPEENS, L'UNION SOVIETIQUE `URSS`, LES ETATS-UNIS ET LE CANADA. CE QUI FAIT 35 PAYS.
- NOUS PENSONS QU'IL SERAIT UTILE QUE CETTE NEGOCIATION, AU_LIEU DE COUVRIR UNIQUEMENT LA PARTIE CENTRALE DE L'EUROPE, EN COUVRE LA TOTALITE POUR Y CREER UN SENTIMENT DE SECURITE. NOTRE IDEE PROGRESSE, NOUS AVONS EU D'ABORD LE SOUTIEN DE L'ALLEMAGNE FEDERALE `RFA` £ BEAUCOUP DE NOS PARTENAIRES Y SONT FAVORABLES £ ET NOUS SOMMES EN CONVERSATION AVEC LES SOVIETIQUES POUR VOIR COMMENT NOUS POUVONS PROGRESSER EN_DIRECTION D'UNE CONFERENCE SUR LE DESARMEMENT EN EUROPE.
- L'ANNEE PROCHAINE, EXACTEMENT DANS UN AN, IL Y AURA UNE REUNION A MADRID QUI SERA LA REUNION QUI SUIVRA CELLE D'HELSINKI `CSCE`. J'ESPERE QUE NOUS POURRONS A CETTE OCCASION NOUS METTRE D'ACCORD £ LES 35 PRESENTS, POUR PROPOSER LA REUNION D'UNE CONFERENCE SUR LE DESARMEMENT EN EUROPE.
- LA QUESTION DE LA NEGOCIATION SALT III EST UNE QUESTION TOUT A FAIT TECHNIQUE £ IL FAUDRAIT PLUS DE DETAILS POUR EXPOSER QUELLES SONT LES RAISONS POUR LESQUELLES NOUS N'AVONS PAS A PARTICIPER A UNE NEGOCIATION QUI EST EN FAIT AMERICANO - SOVIETIQUE. C'EST UN AUTRE PROBLEME QUE CELUI DU DESARMEMENT EN EUROPE.\
QUESTION.- Y A-T-IL DES PROJETS DE SUBVENTIONS FRANCO - ALLEMANDS POUR LES INITIATIVES CULTURELLES PRIVEES ?
- REPONSE.- ON LE FAIT, MAIS CERTAINEMENT PAS ASSEZ. NOUS AVONS EU UN GRAND NOMBRE DE MANIFESTATIONS CULTURELLES ALLEMANDES EN FRANCE RECEMMENT £ LES MEDIAS, C'EST-A-DIRE NOTRE TELEVISION, REPRODUIT SOUVENT DES EMISSIONS OU DES SPECTACLES QUI ONT ETE FAITS EN ALLEMAGNE FEDERALE `RFA`. RECEMMENT PAR EXEMPLE NOUS AVONS UNE TRES BONNE RETRANSMISSION DE LA SALOME DE STRAUSS, QUI ETAIT UNE ADMIRABLE REPRESENTATION.
- NOUS NOUS PREOCCUPONS DE DONNER PLUS DE MOYENS A CETTE COOPERATION CULTURELLE FRANCO - ALLEMANDE. C'EST ASSEZ DIFFICILE AU POINT DE VUE DE

L'ORGANISATION PUISQUE, EN ALLEMAGNE, VOUS AVEZ LES "LANDER" ALORS QUE NOUS AVONS UNE STRUCTURE CENTRALE. MAIS J'ENVISAGE QUE NOTRE MINISTRE DE LA CULTURE `JEAN-PHILIPPE LECAT` PUISSE PARTICIPER AU PROCHAIN SOMMET FRANCO - ALLEMAND ET QU'IL AIT UN HOMOLOGUE DU COTE DE L'ALLEMAGNE, POUR QUE NOUS METTIONS SUR PIED UN SYSTEME DE FINANCEMENT OU DE SOUTIEN DES ACTIONS CULTURELLES D'UN PAYS DANS L'AUTRE.\
QUESTION.- CROYEZ-VOUS POSSIBLE UNE ACTION EUROPEENNE CONCERTEE EN_VUE D'ALLER CONTRE LE PROCESSUS D'APPAUVRISSEMENT DES PAYS PAUVRES ET D'ENRICHISSEMENT DES PAYS RICHES ? QUE FAIT LA FRANCE POUR DEMOCRATISER LES REGLES D'ACCES AU MARCHE INTERNATIONAL, POUR LUTTER CONTRE LA CRIMINALITE ECONOMIQUE ET POUR FAVORISER LA CONCURRENCE ?
- REPONSE.- LES PERSPECTIVES MONDIALES SONT TRES PREOCCUPANTES PUISQUE, A LA FIN DU SIECLE, LA POPULATION DU GLOBE SERA D'ENVIRON 5 MILLIARDS 700 MILLIONS `NOMBRE` D'HABITANTS. ELLE ETAIT DU TEMPS OU NOUS ETIONS A L'ECOLE DE 2 MILLIARDS D'HABITANTS ET ELLE SERA A LA FIN DU PROCHAIN SIECLE, C'EST-A-DIRE EN 2100 `ANNEE`, SANS DOUTE DE-L-ORDRE DE 10 MILLIARDS D'HABITANTS. CET ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE CONSIDERABLE S'ACCOMPAGNE D'UN ACCROISSEMENT DES ECARTS DE SITUATION DE RESSOURCES ENTRE LES DIFFERENTES PARTIES DU MONDE. IL FAUT SAVOIR QUE L'EUROPE, MALGRE TOUT, EST DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE CONCERNEES CELLE QUI FAIT LE PLUS GRAND EFFORT PUISQUE LES ETATS-UNIS ONT DIMINUE LE LEUR ET QUE L'EFFORT D'AIDE DU JAPON EST EXTREMEMENT REDUIT.
- CE QUE NOUS FAISONS N'EST PAS SUFFISANT, NOUS SOMMES NEANMOINS CEUX QUI FAISONS LE PLUS. PARMI CEUX QUI FONT LE PLUS, LA FRANCE EST LE PAYS D'EUROPE AVEC QUELQUES AUTRES, TELS JE CROIS LES PAYS-BAS ET LA SUEDE, QUI A LA CONTRIBUTION LA PLUS IMPORTANTE A L'AIDE AU DEVELOPPEMENT.
- LA QUESTION QUI SE POSE EST DE SAVOIR SI NOUS AVONS LES MOYENS, NOUS EUROPEENS, DE TRAITER L'ENSEMBLE DU PROBLEME MONDIAL. NOUS NE POUVONS PAS LE TRAITER SEULS £ IL EST IMPOSSIBLE POUR UNE COMMUNAUTE DE 250 MILLIONS D'HABITANTS D'AVOIR LES RESSOURCES, LES MOYENS DE TRAITER LE PROBLEME DE LA PAUVRETE DANS LA TOTALITE DU MONDE. NOUS DEVONS DONC AVOIR UNE ACTION POLITIQUE POUR ENCOURAGER LA _RECHERCHE DE SOLUTIONS £ C'EST CE QUE J'AI FAIT EN PROPOSANT UN DIALOGUE_NORD-SUD QUI A APPORTE QUELQUES RESULTATS LIMITES, MAIS QUI A OUVERT LE DEBAT MONDIAL SUR LE SUJET. JE PENSE DEPUIS LONGTEMPS QUE NOUS DEVRIONS FAIRE UN EFFORT BEAUCOUP PLUS GRAND EN_DIRECTION DE L'AFRIQUE £ L'AFRIQUE COMPREND DES POPULATIONS QUI SONT PARMI LES PLUS PAUVRES DU MONDE, ELLE EST PROCHE DE NOUS GEOGRAPHIQUEMENT ET POUR TOUTES SORTES DE RAISONS £ NOUS AVONS DES RESSOURCES QUI NOUS PERMETTRAIENT, SI NOUS LES CONSACRIONS, DE TRANSFORMER LES CONDITIONS ET LE NIVEAU_DE_VIE EN AFRIQUE. C'EST POURQUOI JE PENSE QU'IL SERA DEJA EXEMPLAIRE QUE L'EUROPE REUSSISSE A FAIRE UN EFFORT D'AIDE AU DEVELOPPEMENT SIGNIFICATIF, AIDE AU DEVELOPPEMENT, EDUCATION, ETC. SANTE, EN_DIRECTION DE L'AFRIQUE.
- JE L'AI PROPOSE £ IL VA Y AVOIR DES REUNIONS D'EXPERTS DANS LES PROCHAINS MOIS £ D'ICI LA FIN DE L'ANNEE, NOUS POURRONS PEUT-ETRE ANNONCER ENSEMBLE UN PROGRAMME SUPPLEMENTAIRE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE.\
QUESTION.- LA FRANCE EST LA DEUXIEME PUISSANCE NUCLEAIRE MONDIALE. POURQUOI LA POPULATION FRANCAISE A-T-ELLE MOINS D'APPREHENSION A L'EGARD DE CE PROBLEME QUE LES ALLEMANDS ?
- REPONSE.- C'EST UNE QUESTION TRES SENSIBLE EN ALLEMAGNE FEDERALE `RFA` £ ELLE EST A L'HEURE ACTUELLE AU CENTRE D'UN GRAND DEBAT A LA FOIS POLITIQUE, MORAL ET DE SOCIETE.

- LES FRANCAIS, POUR LEUR PART, SAVENT UNE CHOSE TRES SIMPLE : NOUS N'AVONS PAS D'ENERGIE £ ALORS, OU BIEN NOUS ACCEPTONS DE VIVRE SANS ENERGIE, C'EST-A-DIRE DE CONNAITRE UN CERTAIN DECLIN A LA FOIS DE NOTRE ACTIVITE ECONOMIQUE, DE NOTRE EMPLOI, OU BIEN NOUS RECHERCHONS DES SOURCES NOUVELLES D'ENERGIE. IL Y A DES SOURCES NOUVELLES POUR DANS 20 ANS, 25 ANS, ET NOUS Y TRAVAILLONS ACTIVEMENT, - L'ENERGIE SOLAIRE, LES ENERGIES BIOCHIMIQUES. DANS L'INTERVALLE, IL Y A UNE ENERGIE DISPONIBLE, QUI EST L'ENERGIE NUCLEAIRE. CETTE ENERGIE NUCLEAIRE A UNE SORTE DE TARE ORIGINELLE, ELLE A COMMENCE PAR DES USAGES MILITAIRES. LA PREMIERE FOIS QUE L'ON A ENTENDU PARLER D'ENERGIE NUCLEAIRE, C'ETAIT LA BOMBE D'HIROSHIMA. L'OPINION PUBLIQUE EN A RETENU L'IDEE QUE C'ETAIT QUELQUE CHOSE A LA FOIS DE REDOUTABLE ET FINALEMENT DE DESTRUCTEUR.
- MAIS L'ENERGIE NUCLEAIRE ELECTRIQUE EST UNE TOUT AUTRE TECHNOLOGIE. NOUS AVONS DEVELOPPE CETTE TECHNOLOGIE, NOUS AVONS ACTUELLEMENT UN PROGRAMME QUI EST IMPORTANT PUISQUE NOUS LANCONS LA CONSTRUCTION D'ENVIRON 5 OU 6 `NOMBRE` CENTRALES PAR AN A L'HEURE ACTUELLE, CE QUI VEUT DIRE QUE CELA REPRESENTE LA MEME CHOSE QUE SI NOUS DECOUVRIONS TOUS LES ANS 5 OU 6 MILLIONS DE TONNES DE PETROLE EN FRANCE. PARCE QU'UNE CENTRALE REPRESENTE POUR NOUS L'EQUIVALENT D'UN MILLION DE TONNES DE PETROLE. ET DONC, EN TROIS ANS, ENTRE 1979 ET 1981 PAR EXEMPLE, NOUS ALLONS VOIR NOTRE ECONOMIE DE PETROLE PASSER DE 7 MILLIONS DE TONNES A 17 MILLIONS DE TONNES, EN 1982 `ANNEE` A 25 MILLIONS DE TONNES ET EN 1985 A 43 MILLIONS DE TONNES. DONC NOUS AURONS CREE UNE SORTE DE PETROLE NATIONAL, EN FAIT A-PARTIR DE L'ENERGIE NUCLEAIRE.\
`REPONSE`
- CETTE ENERGIE NUCLEAIRE EST-ELLE DANGEREUSE ? C'EST UN PROBLEME SERIEUX. ON NE PEUT PAS SE CONTENTER DE DIRE QU'ELLE NE L'EST PAS. IL FAUT L'ETUDIER. NOUS AVONS DONC MULTIPLIE LES ORGANISMES DE SECURITE £ NOUS AVONS DES ADMINISTRATIONS DE SECURITE QUI SONT COMPLETEMENT DIFFERENTES DES ADMINISTRATIONS QUI UTILISENT L'ENERGIE NUCLEAIRE £ PAR EXEMPLE CE NE SONT PAS CEUX QUI PRODUISENT L'ELECTRICITE QUI S'ASSURENT DE LA SECURITE, MAIS D'AUTRES ADMINISTRATIONS. ELLES SONT DIRIGEES PAR DES HOMMES DE REPUTATION SCIENTIFIQUE LA PLUS ELEVEE. LORSQU'IL Y EUT, PAR EXEMPLE, LE DERNIER ACCIDENT QUI S'EST PRODUIT AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE `HARRISBURG`, NOUS AVONS ENVOYE TOUT DE SUITE UNE MISSION COMPRENANT NOS MEILLEURS HOMMES DE SCIENCE ET NOUS AVONS RENDU PUBLIQUES LES CONCLUSIONS DE LEURS TRAVAUX DE FACON QUE TOUT CECI SOIT SUR LA PLACE PUBLIQUE. J'AI CREE UN COMITE D'INFORMATION ELECTRO-NUCLEAIRE DANS LEQUEL SIEGENT UN CERTAIN NOMBRE D'ORGANISATIONS ET DE PERSONNALITES, LES UNS REPRESENTENT DES MOUVEMENTS DE CARACTERE ECOLOGISTE, LES AUTRES DES MOUVEMENTS D'OPINION POUR QU'ON S'ASSURE QUE L'INFORMATION EST BIEN DONNEE A L'OPINION PUBLIQUE.
- MON SENTIMENT, C'EST QUE - JE PARLE AVEC PRUDENCE SUR UN SUJET PAREIL - DANS DES SOCIETES TRES ORGANISEES COMME LES NOTRES OU IL Y A DES STRUCTURES TRES SOLIDES, ADMINISTRATIVES, SCIENTIFIQUES, JE PENSE QUE LE DANGER DE LA PRODUCTION D'ELECTRICITE NUCLEAIRE EST FAIBLE ET QU'IL EST SANS DOUTE PLUS FAIBLE QUE D'AUTRES DANGERS DE POLLUTIONS INDUSTRIELLES £ IL Y A DES INDUSTRIES CHIMIQUES CLASSIQUES QUI PRESENTENT DES DANGERS, DES INCONVENIENTS £ JE CROIS QUE DANS NOS PAYS ON PEUT REDUIRE LE DANGER A UN NIVEAU INFERIEUR A CELUI DE CES AUTRES INDUSTRIES.
- PAR CONTRE, JE SUIS TRES PREOCCUPE - JE VOUS LE DIS FRANCHEMENT - DE CE QUI SE PASSERA DANS LE RESTE DU MONDE, PARCE QUE LES CONNAISSANCES NUCLEAIRES PAR LA FORCE DES CHOSES VONT SE REPANDRE DANS UNE GRANDE PARTIE DU MONDE, C'EST-A-DIRE DANS LES PAYS QUI N'ONT PAS, POUR UN PROBLEME DE

MONDE, C'EST-A-DIRE DANS LES PAYS QUI N'ONT PAS, POUR UN PROBLEME DE FORMATION, DES STRUCTURES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES AUSSI SOLIDES ET OU DONC LES RISQUES POURRAIENT ETRE PLUS GRANDS. JE VOUS DIRAI ENFIN QUE NOUS SOUHAITONS QUE L'ALLEMAGNE FEDERALE `RFA` PRENNE DES DECISIONS CLAIRES DANS CE DOMAINE. IL Y A DES ALLEMANDS QUI CROIENT QU'AU FOND NOUS SOMMES CONTENTS QU'IL Y AIT CETTE HESITATION ET CETTE PARALYSIE ALLEMANDES SUR L'ENERGIE NUCLEAIRE, PARCE QUE CA NOUS LAISSE EN SOMME LE CHAMP LIBRE, ETANT LES SEULS EN EUROPE A AVOIR UN PROGRAMME TRES IMPORTANT. JE VOUDRAIS VOUS DIRE QUE CELA N'EST PAS VRAI £ NOUS PENSONS QU'IL VAUT MIEUX QU'IL Y AIT SUR CES SUJETS DES ATTITUDES OU DES POLITIQUES QUI SE RESSEMBLENT DANS LES GRANDS PAYS EUROPEENS. C'EST POURQUOI JE SOUHAITE QUE LE DEBAT ACTUEL EN ALLEMAGNE FEDERALE PUISSE ABOUTIR A DES DECISIONS ET A DES CONCLUSIONS CLAIRES.\
QUESTION.- ETES-VOUS CERTAIN QUE L'ATOME NE PRESENTE PAS DE DANGER ?
- REPONSE.- JE CROIS QUE LES DANGERS - VOUS ME FAITES ENTRER DANS LA TECHNIQUE -, LES DANGERS D'ACCIDENTS DANS UNE INSTALLATION SERIEUSE, BIEN FAITE ET BIEN CONTROLEE SONT DES DANGERS QUI, S'ILS SE PRODUISAIENT, SERAIENT DES ACCIDENTS LOCAUX. CE A QUOI VOUS PENSEZ, C'EST-A-DIRE LES GRANDS DANGERS DE CONTAMINATION TIENDRAIENT SOIT A DES EXPERIENCES, SOIT A DES CONSTRUCTIONS NUCLEAIRES NON MAITRISEES ET NON CONTROLEES. EN EUROPE CE QUE NOUS FAISONS NE CONSTITUE PAS UN DANGER POUR LES PAYS VOISINS £ PAR CONTRE, LA PROLIFERATION NUCLEAIRE CONSTITUE UN DANGER. AUSSI AVONS-NOUS PRIS SUR LA PROLIFERATION NUCLEAIRE DES POSITIONS TRES DURES. NOUS SOMMES UN PAYS QUI N'EXPORTE PLUS UN CERTAIN NOMBRE D'INSTALLATIONS NUCLEAIRES £ NOUS N'EXPORTONS PLUS LES USINES DE RETRAITEMENT £ NOUS N'EXPORTONS PLUS CERTAINES TECHNIQUES D'ENRICHISSEMENT PARCE QUE NOUS NE VOULONS PAS CONTRIBUER A LA PROLIFERATION NUCLEAIRE DANS LE MONDE.\
QUESTION.- LA POLARISATION POLITIQUE EN FRANCE ET LE COMMUNISME SONT DES PHENOMENES IMPORTANTS ET DANGEREUX EN FRANCE COMME EN ALLEMAGNE. COMMENT CROYEZ-VOUS QU'IL SOIT POSSIBLE DE MOBILISER LES JEUNES FRANCAIS ET ALLEMANDS DERRIERE LA BARRIERE DE LA DEMOCRATIE LIBERALE ET SOCIALE ET DE LES FAIRE PARTICIPER ACTIVEMENT A LA VIE POLITIQUE ?
- REPONSE.- IL NE FAUT PAS COMPARER LE VOTE COMMUNISTE EN FRANCE A CE QUI PEUT ETRE ICI OU LA UNE ACTION TERRORISTE £ IL Y A EN FRANCE UN PARTI COMMUNISTE `PCF` QUI EST UN PARTI LEGAL QUI SIEGE DANS DES MUNICIPALITES, AU PARLEMENT £ C'EST UN VOTE POLITIQUE. ON PEUT ETRE EN DESACCORD AVEC LA LIGNE POLITIQUE DE CE PARTI, MAIS LE VOTE COMMUNISTE EN FRANCE NE REPRESENTE PAS UNE ATTITUDE DE CARACTERE TERRORISTE. IL NE FAUT PAS QU'IL Y AIT D'AMBIGUITE A CET EGARD.
- IL Y A EU DANS LA JEUNESSE ALLEMANDE ET AUSSI DANS LA JEUNESSE FRANCAISE, MAIS JE DIRAI PEUT-ETRE PLUS DANS LA JEUNESSE ALLEMANDE QUE DANS LA JEUNESSE FRANCAISE, UN SENTIMENT DE REVOLTE QUI EST ALLE JUSQU'A DES ATTITUDES EXTREMES ET QUI EST ALLE NOTAMMENT JUSQU'A DES ATTITUDES TERRORISTES. CE SENTIMENT DE REVOLTE EST NE DANS DES CIRCONSTANCES QUE JE CONSIDERE POUR MA PART COMME PROFONDEMENT MODIFIEES £ S'IL Y AVAIT UNE EXPLICATION A CE SENTIMENT DE REVOLTE, C'ETAIT CELLE DU POIDS EXCESSIF, IL FAUT LE DIRE, ET PRESQUE OPPRESSANT D'UNE SOCIETE DE DEBORDEMENT MATERIEL QUI RENDAIT L'EXPRESSION OU LA _RECHERCHE D'UN CERTAIN NOMBRE DE VALEURS DIFFICILE OU MEME IMPOSSIBLE. CE N'EST PAS UNE JUSTIFICATION A LE DIRE, MAIS C'EST UNE EXPLICATION.
- ON VOIT POURQUOI UN CERTAIN NOMBRE D'ESPRITS SE SONT ORIENTES VERS DES FORMES VIOLENTES ET, A-PARTIR D'UN CERTAIN DEGRE TOUT A FAIT CONDAMNABLES, DE MANIFESTATIONS. OR, CE QUI EST FONDAMENTAL, C'EST DE SAVOIR QUE CECI EST

TERMINE, PARCE QUE LE PROBLEME POUR NOS SOCIETES, CELA NE VA PLUS UETRE LE PROBLEME DE LA SURABONDANCE DES RICHESSES.\
`REPONSE`
- EN REALITE NOUS ALLONS CONNAITRE UN AUTRE TYPE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DANS LEQUEL LA RICHESSE SERA PLUS RARE, PLUS DIFFICILE A OBTENIR ET DANS LEQUEL LES AUTRES VALEURS, C'EST-A-DIRE LES VALEURS D'ORGANISATION SOCIALE, CULTURELLES, DE QUALITE_DE_LA_VIE, VONT PRENDRE PEU A PEU LE PAS SUR LES AUTRES. LA JEUNESSE VA SE TROUVER AU FOND PRESQUE EN PRISE DIRECTE SUR LES PROBLEMES QUE NOUS AURONS A RESOUDRE. CE SERONT LES PROBLEMES D'AMENAGEMENT DE NOTRE SOCIETE DANS UNE PERIODE OU LES FACILITES MATERIELLES, ET JE DIRAI MEME LES EXCES MATERIALISTES, SERONT EN REALITE TERMINES. POUR LA JEUNESSE, ON LE SENT DANS SON ATTITUDE, QUI N'EST PLUS LA MEME QUE CE QU'ELLE ETAIT IL Y A 6 OU 10 ANS, CES THEMES VONT DEVENIR LES THEMES DE LA SOCIETE : LA QUALITE_DE_LA_VIE, LA QUALITE DES RELATIONS SOCIALES, LE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS DE TOUTES _NATURES ENTRE LES INDIVIDUS ET LES GROUPES £ C'EST CELA QUE NOUS AURONS A FAIRE DANS LES PROCHAINES ANNEES.\
QUESTION.- COMMENT VERRIEZ-VOUS L'ACCESSION DE LA CDU - CSU AU POUVOIR EN ALLEMAGNE L'ANNEE PROCHAINE ?
- REPONSE.- C'EST LA PREMIERE FOIS DEPUIS QUE JE SUIS ARRIVE, HIER, EN ALLEMAGNE FEDERALE `RFA`, QUE J'ENTENDS PARLER DE CE PROBLEME. LAISSEZ-MOI LE TEMPS D'Y REFLECHIR.
- J'AI UNE REGLE ABSOLUE, QUI EST DE NE PAS INTERVENIR DANS LA VIE POLITIQUE INTERNE ET DANS LES DEBATS ELECTORAUX DES PAYS VOISINS ET AMIS. C'EST D'AILLEURS UN CONSEIL QUE JE DONNE EN MEME TEMPS POUR LES PAYS VOISINS ET AMIS EN CE QUI CONCERNE LA FRANCE. NOUS NE GAGNERIONS RIEN EN REALITE A VOULOIR EXERCER DES PRESSIONS DIRECTES OU INDIRECTES SUR LE CHOIX DE L'OPINION DES PAYS VOISINS. LES CITOYENS ET LES CITOYENNES ALLEMANDS AURONT TOUS LES MOYENS D'INFORMATION NECESSAIRES POUR SE PRONONCER.
- PAR CONTRE, NOUS AVONS DES REGLES DEMOCRATIQUES. NOUS INVITONS CHAQUE FOIS L'ENSEMBLE DES REPRESENTANTS DES DIFFERENTS PARTIS ALLEMANDS. PAR EXEMPLE, CE MATIN A DEJEUNER, J'AVAIS INVITE A MON DEJEUNER A L'AMBASSADE L'ENSEMBLE DES LEADERS DE LA MAJORITE ET DE L'OPPOSITION. CERTAINS SONT VENUS ET D'AUTRES N'ONT PAS PU VENIR POUR DES RAISONS PERSONNELLES, MAIS J'AVAIS INVITE LES UNS ET LES AUTRES.\
QUESTION.- LA PEINE_DE_MORT. VOUS AVEZ DEPUIS VOTRE ENTREE EN FONCTION CONFIRME DE NOMBREUSES PEINES_DE_MORT. POURQUOI ?
- REPONSE.- LA PROCEDURE FRANCAISE, COMME DANS UN CERTAIN NOMBRE DE PAYS, EST LA SUIVANTE : LES JUGEMENTS SONT PRONONCES PAR LES TRIBUNAUX £ ENSUITE NOUS AVONS DES TRIBUNAUX DE RECOURS. C'EST UN PREMIER TRIBUNAL QUI PRONONCE UNE CONDAMNATION. LE CONDAMNE, S'IL L'ESTIME NECESSAIRE, FAIT APPEL A UN AUTRE TRIBUNAL QUI PEUT CONFIRMER OU NON. LA COUR_DE_CASSATION S'ASSURE ENSUITE QUE TOUTES LES PROCEDURES JUDICIAIRES ONT ETE COMPLETEMENT ET CORRECTEMENT ACCOMPLIES. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE N'A DONC PAS A JUGER. COMME DANS LA PLUPART DES PAYS DU MONDE - C'EST ASSEZ CURIEUX, CECI EXISTE EGALEMENT DANS LES CONSTITUTIONS DES PAYS DE L'EST - IL DISPOSE D'UN DROIT_DE_GRACE QUI EST UNE SURVIVANCE DE L'ORGANISATION SOCIALE INITIALE, ET QUI FAIT QUE LE CHEF DE LA COLLECTIVITE PEUT DECIDER QU'UNE PEINE NE SERA PAS APPLIQUEE. LE PRESIDENT NE REFAIT PAS LES JUGEMENTS MAIS LORSQU'IL Y A DES RAISONS DE CARACTERE HUMANITAIRE TRES PRECISES OU DES SITUATIONS QUI JUSTIFIENT UNE TELLE DECISION, IL PEUT FAIRE USAGE DE SON DROIT_DE_GRACE. C'EST AINSI QUE J'AI, A PLUSIEURS REPRISES, FAIT USAGE DE CE

DROIT. LA DECISION QUE JE PRENDS N'EST PAS CELLE D'APPLIQUER LA PEINE, C'EST AU CONTRAIRE CELLE DE NE PAS APPLIQUER LA PEINE.
- POURQUOI NE PREND-ON PAS TOUJOURS CETTE DECISION ? PARCE QUE J'ESTIME QUE LORSQU'IL Y A UNE LEGISLATION, UN SYSTEME JUDICIAIRE, IL DOIT FONCTIONNER SUIVANT SES REGLES. ET SI L'ON ESTIME QUE LES REGLES SONT MAUVAISES, IL FAUT CHANGER CES REGLES £ MAIS IL NE FAUT PAS DIRE A QUELQU'UN : "VOUS N'APPLIQUEREZ PAS LES REGLES QUI ONT ETE FIXEES PAR LE LEGISLATEUR".\
`REPONSE`
- NOUS AVONS UN GRAND DEBAT EN FRANCE UN DEBAT DIGNE, APPROFONDI SUR LA QUESTION DE SAVOIR SI, DANS LES TEMPS MODERNES, IL FAUT OU NON CONSERVER LA PEINE_DE_MORT. SUR CE SUJET, LES SPECIALISTES JUDICIAIRES SONT, CONTRAIREMENT A CE QUE VOUS DITES, DIVISES. LE PLUS GRAND NOMBRE PARTAGE VOTRE SENTIMENT MAIS, IL Y A EGALEMENT DES HOMMES DE TRES GRANDE REPUTATION QUI SONT D'UN AVIS INVERSE. A L'HEURE ACTUELLE, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, IL Y A LE MEME DEBAT. ET IL EST PROBABLE QUE LA SOLUTION QUI SERA ADOPTEE, SERA CELLE DU MAINTIEN DE LA PEINE_DE_MORT POUR CERTAINES CATEGORIES PARTICULIEREMENT HORRIBLES DE CRIMES ET A PROPOS DESQUELS ON IMAGINE QU'IL PEUT Y AVOIR UN EFFET DISSUASIF. CE QUE NOUS ETUDIONS EN FRANCE, C'EST UNE LEGISLATION DE CE TYPE QUI RESTREINDRAIT L'APPLICATION A CERTAINES CATEGORIES DE CRIMES PARTICULIEREMENT HORRIBLES. CECI S'APPLIQUERAIT PENDANT UNE CERTAINE PERIODE DE FACON A VERIFIER S'IL Y A OU NON UN EFFET DISSUASIF. EN TOUT CAS, C'EST UN DEBAT QUI EST EN-COURS, LE MINISTRE DE LA JUSTICE `ALAIN PEYREFITTE` LE CONDUIT, NOUS AVONS DEJA EU UN PREMIER DEBAT AU PARLEMENT, NOUS EN AURONS UN DEUXIEME AU SENAT ET JE SOUHAITE QUE CE PROBLEME SOIT TRAITE AVEC TOUT LE SERIEUX ET TOUT LE SENS DE LA GRAVITE NECESSAIRES.\
QUESTION.- PEUT-ON RESORBER LE CHOMAGE DANS-LE-CADRE DU SYSTEME ECONOMIQUE AUQUEL APPARTIENNENT LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE ?
- REPONSE.- C'EST UN SUJET TRES SERIEUX, TOUT A FAIT CENTRAL DANS LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE. NOUS EN DISCUTONS REGULIEREMENT ENTRE NOUS AU-SEIN DE LA COMMUNAUTE `CEE`.
- LA REPONSE OBJECTIVE A CE PROBLEME, NOUS NE POURRONS PAS LA DONNER TOUT DE SUITE. PARCE QUE NOUS AVONS VECU JUSQU'EN 1974, DANS UN CERTAIN SYSTEME ECONOMIQUE AVEC L'ABONDANCE DE L'ENERGIE A TRES BON MARCHE, UN TAUX D'EXPANSION NATIONAL ET INTERNATIONAL TRES FORT - 5 %, 6 % `STATISTIQUE` -, DES BESOINS DE POPULATIONS EMIGREES TRES GRANDS PUISQU'IL Y AVAIT EN MEME TEMPS DANS LA COMMUNAUTE PLUSIEURS MILLIONS DE TRAVAILLEURS EMIGRES, SOIT EN ALLEMAGNE FEDERALE `RFA`, SOIT EN FRANCE, SOIT DANS D'AUTRES PAYS. C'ETAIT UN CERTAIN TYPE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE. NOUS SOMMES ENTRES PROGRESSIVEMENT, MAIS ON NE S'EST RENDU _COMPTE DE CELA QUE PEU A PEU, DANS UN AUTRE TYPE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.
- LA CROISSANCE QUE NOUS POURRONS CONNAITRE SERA PLUS VOISINE DE-L-ORDRE DE 3 A 4 %. LES PHENOMENES D'IMMIGRATION SERONT BEAUCOUP MOINS IMPORTANTS DANS L'AVENIR QU'ILS N'ONT ETE DANS LA PERIODE DE 60 - 73 `1960 - 1973`. NOUS ALLONS DEVELOPPER DES FORMES NOUVELLES D'ACTIVITE ECONOMIQUE, EN-MATIERE D'ELECTRONIQUE, D'INFORMATIQUE, D'ESPACE QUI VONT UTILISER D'AUTRES FORMES DE TRAVAIL ET DE TRAVAILLEURS. ET JE PENSE POUR MA PART QUE CETTE NOUVELLE SOCIETE DOIT ETRE UNE SOCIETE DE PLEIN EMPLOI. MAIS CELA SUPPOSE QUE NOUS READAPTIONS CERTAINS DE NOS MECANISMES DE FORMATION, D'ORIENTATION POUR QUE NOS TRAVAILLEURS, ET LES JEUNES EN-PARTICULIER, SOIENT FORMES POUR D'AUTRES ACTIVITES, D'AUTRES PROFESSIONS QUE CELLES QUE L'ON IMAGINAIT DANS LE PASSE.
- JE NE VOIS PAS POURQUOI UNE SOCIETE DE CE TYPE NE SERAIT PAS UNE SOCIETE DE

- JE NE VOIS PAS POURQUOI UNE SOCIETE DE CE TYPE NE SERAIT PAS UNE SOCIETE DE PLEIN EMPLOI. PAR CONTRE, ET JE REPRENDS VOTRE QUESTION DE TOUT A L'HEURE, QUAND ON PENSE AU PROBLEME DE CE QUE SERA L'EMPLOI DANS UN PAYS COMME LA CHINE, D'ICI 50 ANS, AVEC 1 MILLIARD `NOMBRE` D'HABITANTS ET UNE POPULATION AGRICOLE QUI SE COMPTE PAR DES CENTAINES DE MILLIONS, POPULATION AGRICOLE QUI NATURELLEMENT DIMINUERA PUISQUE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE A BESOIN DE CETTE DIMINUTION, ALORS OU ET COMMENT POURRA-T-ON OFFRIR DANS LE MONDE DES EMPLOIS REMUNERES A DES QUANTITES DE TRAVAILLEURS DE CE TYPE ?\
`REPONSE`
- POUR NOS SOCIETES, NOUS DEVONS ARRIVER A UNE SITUATION DE PLEIN EMPLOI DANS-LE-CADRE DE NOTRE NOUVELLE CROISSANCE. PAR CONTRE LE PROBLEME MONDIAL RESTERA TRES DIFFICILE.
- LES INEGALITES SE REDUISENT EN FRANCE. NATURELLEMENT CE SONT DES MOUVEMENTS QUE L'ON NE CONNAIT BIEN QU'APRES. MAIS NOUS SOMMES DANS UNE PERIODE DE REDUCTION DES INEGALITES. CECI POSE D'AILLEURS DES PROBLEMES A CERTAINES CATEGORIES SOCIALES NOTAMMENT LES CATEGORIES TRADITIONNELLES D'ENCADREMENT OU DE RESPONSABILITE DONT LE NIVEAU_DE_VIE EST STABLE ET PARFOIS MEME EN DIMINUTION ALORS QUE LE NIVEAU_DE_VIE DES AUTRES CATEGORIES CONNAIT UN CERTAIN PROGRES.
- DANS UNE ENQUETE RECENTE SUR LA MANIERE DONT LES FRANCAIS VOYAIENT LEUR AVENIR DANS CINQ ANS OU DANS DIX ANS, J'AI ETE FRAPPE DE VOIR POUR LA PREMIERE FOIS UN GRAND NOMBRE DE FRANCAIS IMAGINER QUE LEURS ENFANTS EXERCERAIENT CE QUE NOUS APPELONS UN TRAVAIL MANUEL, C'EST-A-DIRE UN TRAVAIL OUVRIER PRODUCTIF. ALORS QUE DANS LE PASSE, LA PLUPART DES PARENTS IMAGINAIENT QUE LEURS ENFANTS AURAIENT DES EMPLOIS OU ADMINISTRATIFS OU DU SECTEUR TERTIAIRE. CECI TIENT AU FAIT QUE DEPUIS MAINTENANT TROIS ANS, NOUS AVONS ENTREPRIS UNE ACTION CONSIDERABLE SUR-LE-PLAN DE LA FORMATION, DE LA CONSIDERATION DES RESPONSABILITES EN CE QUI CONCERNE LA PLACE DES TRAVAILLEURS, OUVRIERS DE PRODUCTION DANS LA SOCIETE FRANCAISE. IL Y A DES NEGOCIATIONS A L'HEURE ACTUELLE QUI PORTENT UNIQUEMENT SUR L'AUGMENTATION DES BASSES REMUNERATIONS DANS LE SECTEUR DU TRAVAIL PRODUCTIF. C'EST DANS CETTE DIRECTION QUE NOUS AGISSONS ET LE MILIEU DES TRAVAILLEURS FRANCAIS EN EST TOUT A FAIT CONSCIENT. PEUT-ON ALLER PLUS VITE DANS CE DOMAINE ? CELA, MALHEUREUSEMENT, DEPEND EN PARTIE DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE.
- AUTRE REMARQUE SUR LA PARTICIPATION `DES SALARIES` : NOUS AVONS PRIS UN CERTAIN NOMBRE D'INITIATIVES, NOUS AVONS UN CERTAIN NOMBRE DE PROJETS ET JE _COMPTE EN FAIRE ABOUTIR QUELQUES-UNS DANS L'AVENIR PROCHAIN.\
QUESTION.- LA FRANCE N'A PAS RATIFIE L'ACCORD DE DEPOLLUTION DU RHIN. LA COOPERATION EUROPEENNE S'ARRETE-T-ELLE LA OU COMMENCENT LES INTERETS NATIONAUX ?
- REPONSE.- SUR L'AFFAIRE DU RHIN, IL Y A DEUX DOSSIERS A L'HEURE ACTUELLE. D'ABORD UN PROJET DE BARRAGE QUI EST PREVU A LA HAUTEUR DE LAUTERBOURG DU COTE FRANCAIS. DANS CE CAS, LE RETARD, C'EST LE RETARD DE L'ALLEMAGNE FEDERALE `RFA`. NOUS AVONS RATIFIE LES UNS ET LES AUTRES CE PROJET DE BARRAGE ET NOUS PENSONS QU'IL DOIT MAINTENANT DEMARRER. JE SOUHAITE QUE DU COTE DE L'ALLEMAGNE FEDERALE ON ENTREPRENNE EGALEMENT LES TRAVAUX.
- L'ACCORD SUR LA POLLUTION EST TRES IMPORTANT. IL Y A UN PROBLEME, LE DEVERSEMENT DE CERTAINS SELS POTASSIQUES, A LA HAUTEUR DE L'ALSACE, DU HAUT-RHIN FRANCAIS, QUI CREE UN PROBLEME DE POLLUTION PRINCIPALEMENT DANS LA PARTIE NEERLANDAISE `PAYS-BAS` DU RHIN. LE GOUVERNEMENT FRANCAIS A SIGNE CET ACCORD, IL DEVRA DONC ETRE RATIFIE. IL Y A DES PROBLEMES PARLEMENTAIRES QUI S'EXPLIQUENT CONCERNANT LES MODALITES D'APPLICATION DE CET ACCORD, MAIS A-PARTIR DU MOMENT OU IL A ETE SIGNE, NOUS LE PRESENTERONS

A LA RATIFICATION.\